



DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMONTAGE D'UNE GRUE À TOUR

Entreprise :

Représentant :

Téléphone : E-mail :

Adresse du chantier :

DÉMONTAGE

Grue mobile : OUI ☐ NON ☐

Sur voie publique : OUI ☐ NON ☐

Nom et adresse de l'entreprise chargée du montage :

Téléphone :

Date prévisionnelle de démontage :

Horaires prévisionnels de démontage :

SURVOL ET INTERFÉRENCE

- ☐ Voie publique,
- ☐ Terrains ou propriétés tiers
- ☐ Bâtiments voisins
- ☐ Établissements scolaires *Précisez :*
- ☐ Autre établissement ERP *Précisez :*
- ☐ Lignes électriques, obstacles naturels, etc
- ☐ Grue(s) chantier voisin
- ☐ Grue(s) sur le même chantier (existante ou prévue)
- ☐ Autres *Précisez :*



Attestation et engagement

Je soussigné, Madame/Monsieur

exploitant une grue à tour située à

dont le montage a été autorisé par l'arrêté municipal N°

Atteste que :

- les moyens mis en œuvre pour le démontage de l'appareil sont adaptés à ses caractéristiques et conformes aux réglementations en vigueur ;
- la stabilité du sol au lieu d'implantation de la grue mobile, ainsi que le dimensionnement des plaques de répartition sont en adéquation avec le travail devant être réalisé ;
- tous les personnels grutiers employés, sont qualifiés et ont reçu une formation appropriée relative à la conduite de l'appareil.

M'engage à :

- ce que la grue mobile soit installée et utilisée conformément aux règles d'emploi et aux conditions de sécurité instaurées par le cadre réglementaire et législatif ainsi qu'à l'ensemble des autres normes en vigueur
- demander toutes les autorisations ou accords nécessaires et notamment en cas d'implantation sur l'espace public communal ;

À

, le

Signature et cachet de l'entreprise :

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

(l'absence d'une de ces pièces entraînera l'incomplétude du dossier et la mise en attente de son instruction)

- ☐ Formulaire de demande d'autorisation de démontage dûment complété et signé
- ☐ Un plan de situation comportant l'identification des voies riveraines et l'implantation précise de la mise en station de l'engin mobiles nécessaire au démontage de la grue.